T. S. F.

Programmes du mercredi 15 janvier 1936

RADIO P.T.T. NORD à LILLE (247 m. 3). — 6 h. 50 : Relais de Paris P.T.T. Bulletin météorologique.
7 h. : Relais de Paris P.T.T. Informations. Revue de la Presse.
7 h. 40 : Disques : Chants militaires.
8 h. : Relais de Paris P.T.T. Informations. Revue de la Presse.
8 h. 40 : Disques : Chansons.
9 h. : Relais de Paris P.T.T. Informations. Revue de la Presse.
11 h. : Relais de Limoges P.T.T.
11 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Cours commerciaux et bulletin météorologique.
12 h. : Disques : Instrumenta.
12 h. 15 : Relais de Montpellier-Languedoc.
12 h. 30 : Relais de la Tour Eiffel. Cours de Bourse à l'ouverture.
12 h. 45 : Relais de Montpellier-Languedoc (suite).
13 h. 15 : Physionomie de la Bourse à l'ouverture, puis Informations.
13 h. 30 : Relais de Montpellier-Languedoc (suite).
14 h. 30 : Relais de la Tour Eiffel. Cours divers
14 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Concert organisé par l'Œuvre de la Radio aux Aveugles.
15 h. 45 : Relais de la Tour Eiffel Bourse.
16 h. : Concert de musique de chambre. Première sonate pour violoncelle et piano (Saint-Saëns). — Trio n° 11 opus 121 A (Beethoven).
17 h. : Relais de la Tour Eiffel : Cours divers.
17 h. 10 : Disques : Accordéon.
17 h. 30 : Causerie universitaire : Synthèse de l'ammoniaque, par M. l'Abbé Leman, professeur aux Facultés Catholiques.
18 h. : Relais de Radio-Paris : Demi-heure des jeunes.
18 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Radio-Journal.
19 h. 30 : Disques : Concert symphonique.
19 h. 45 : Disques.
20 h. : Disques.
20 h. 30 : Concert : Extraits de Peer Gynt (Grieg). — Napolita, tarentelle (Lack). — a) Dans mon jardin de roses (Haydn Wood) ; b) Il pensa (Bemberg) ; c) Le beau rêve (Schubert), par Brigitte Dubois. — Les Orientales, suite d'orchestre (Gauwin).— Fantaisie sur Parade d'amour, opérette filmée (Schertzinger). — Annette et Lubin, pastorale (Durand). — a) Les larmes de Pierrot (Bixio) ; b) Connais-tu l'amour (Clément) ; c) La mégère apprivoisée (Charles Silver), par M. Ghesquières. — Les cloches du soir (Saint-Saëns). — Conte d'avril, suite d'orchestre (Widor). Illusion (Francis Thomé). — Suite n° 3 (Tschaikowsky). — Fidélès corps, marche (Paul Lincke).
22 h. 30 : Relais de Paris P.T.T. Informations. Bulletin météorologique.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2). — Culture physique. — 7 h. : Disques. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Cours de droit administratif, par Achille Mestre. — 8 h. 15 : Disques. — 11 h. : Concert. — 12 h. : Causerie agricole, par M. Chavard : « La situation du marché du blé ». — 12 h. 10 : Chronique des Assurances sociales, par Baudin. — 12 h. 15 : Concert. — 12 h. 40 : Informations. Chronique, par Fernand Divoire. — 14 h. : Les plus belles pages de Maurice Barrès, par M. Dufourcau — 14 h. 30 : Poète Colonial. — 16 h. : Pièces pour piano, par Mme Durand-Texte. — 17 h. : Causerie, par Albert Ranc : « L'état colloïdal ». — 17 h. 15 : Courrier des livres, par Bailly. — 17 h. 30 : Concert symphonique. — 18 h. : Demi-heure des jeunes. Informations, par Jeanne Canudo. — 18 h. 30 : Symphonie n. XXIX (Mozart) : Le Tombeau de Couperin (Ravel) : Masques et bergamasques (Fauré) : Sinfonietta (Roussel). — 19 h. 50 : Chronique, par Paul Reboux. — 20 h. : « La musique française au XVIme siècle ». — 20 h. 45 : Concert. — 22 h. 45 : Musique de danse. — 23 h. 15 : Musique légère.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Réveil en fanfare et disques. — 12 h. 5 : Disques nouveaux. — 12 h. 45 : Musique de danse avec l'orchestre Jo Bouillon. — 18 h. 10 : Causerie religieuse israélite. — 18 h. 25 : Causerie. — 18 h. 53 : Disques. — 19 h. 5 : La journée sportive. — 19 h. 10 : Journal parlé. — 19 h. 33 : Courrier des spectacles. — 19 h. 36 : Causerie. — 19 h. 39 : L'actualité scénographique, par Maurice Bourdet. — 19 h. 54 : Disques. — 20 h. 20 : Simone à Londres Présentation Louis Merlin. — 20 h. 50 : Causerie. — 21 h. 10 : Mireille chez ses amis belges. — 21 h. 45 : Paul Reboux. — 22 h. : Retransmission de l'orchestre du Grand Jeu. — 22 h. 30 : Musique légère. — 23 h. : Fin.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 11 h. : Limoges. — 12 h. : Tourisme. — 12 h. 15 : Montpellier. — 12 h. 45 : Présentation de vedettes, par René Gerly. — 13 h. : Tour Eiffel. — 13 h. 30 : Montpellier. — 14 h. : Espéranto, par Rousseau. — 14 h. 30 : Chronique astronomique, par Hamon. — 14 h. 35 : Radio aux aveugles. — 16 h. : Disques — 16 h. 30 : Conférence des Grandes Associations. — 16 h. 40 : Actualités scientifiques, par Octoya. — 16 h. 50 : Le travail intellectuel en France, par Severti. — 17 h. : Concert symphonique, dir. Cloes : Prométhée (Beethoven). — 17 h. 30 : Chronique maritime, par Dessoudeix — 17 h. 40 : Causerie : « Les laits de conserve dans l'alimentation des enfants », par le professeur Weill-Hallé. — 17 h. 55 : Chronique commerciale, par Georges Lion. — 18 h. : Concert. — 18 h. 30 : Informations. — 20 h. : Le tourisme, par Georges Géville. — 20 h. 15 : Le fait du jour, par Crocikia. — 20 h. 20 : Mme Bacquerizesse-Le Dentu, harpiste. — 20 h. 30 : Soirée de solistes. — 22 h. 30 : Informations. — 23 h. : Informations des Etats-Unis d'Amérique par John-B. Whitton.

FECAMP (269 m. 5). — 7h. : Disques — 7 h. 20 : Journal parlé. — 8 h. 45 : Mélodies populaires. — 10 h. : Chansonnettes. — 12 h. 30 : Heure des auditeurs. — 16 h. 30 : Emission enfantine. — 18 h. : Concert des auditeurs. — 19 h. 40 : Journal parlé. — 19 h. 55 : Causerie. — 21 h. 5 : Variétés. — 23 h. : Musique de danse.

LYON-LA DOUA (463 m.). — 6 h. 30 : Paris P.T.T. — 10 h. : Beaune. — 11 h. : Limoges. — 12 h. : Informations. — 13 h. 15 : Concert. — 13 h. : Tour Eiffel. — 13 h. 10 : Paris P.T.T. — 14 h. : Disques. — 14 h. 20 : Tour Eiffel. — 16 h. 30 : Paris P.T.T. — 18 h. 45 : Tour Eiffel. — 16 h. : Lille. — 17 h. : Tour Eiffel. — 17 h. 10 : Marseille. — 17 h. 30 : Strasbourg. — 18 h. 30 : Radio-Journal de France. — 19 h. 30 : Demi-heure surprise. — 20 h. : Gazette de Lyon. Chronique dramatique et théâtrale, par Paul James. — 20 h. 7 : Chronique des livres, par Mme Grillet. — 20 h. 15 : Cinéma, par Saint-Maffre. — 20 h. 22 : T.S.F., par Laurent. — 20 h. 30 : Manon, opéra-comique de Massenet. — 23 h. 30 : Informations. — 23 h. 45 : Disques.

STRASBOURG (349 m. 2). — 6 h. 45 : Gymnastique. — 7 h. : Paris. — 7 h. 30 : Disques — 7 h. 40 : Informations. — 10 h. 55 : Cours du coton. — 11 h. : Disques de Wagner. — 12 h. : Disques. — 12 h. 45 : Informations. — 13 h. : Musique légère. — 14 h. 15 : Bourse. — 14 h. 20 : Tour-Eiffel. — 14 h. 30 : Station Coloniale. — 15 h. 45 : Tour-Eiffel. — 17 h. 15 : Musique de danse. — 17 h. 30 : Concert d'orchestre. — 18 h. 30 : Causeries par M. Czarnowski. — 18 h. 45 : Disques. — 19 h. : « Les champs de ski des Vosges et moyens d'accès », causerie par M. Grandbastien. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 30 : Informations. — 20 h 10 : Disques. — 20 h. 30 : Depuis le Palais des fêtes. Strasbourg Orchestre municipal.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 6 h. 5 : Informations. — 6 h. 20 : Orchestre symphonique. — 8 h. 25 : Airs d'opéra-comique. — 8 h. 45 : Orchestre viennois. — 9 h. 55 : Informations. — 11 h. 45 : Musique militaire. — 11 h. 55 : Mélodies. — 12 h. 15 : Guitares hawaïennes — 12 h. 20 : Informations. — 13 h. 55 : Le quart d'heure des auditeurs. — 13 h. : Orchestre symphonique. — 13 h. 25 : Airs d'opérettes. — 13 h. 50 : Orchestre de salon — 13 h. 55 : Informations. — 18 h. : Clôture de la Bourse des valeurs de Paris. — 18 h. 5 : Accordéon. — 18 h. 15 : Extraits de films. — 18 h. 30 : Récital de violon — 18 h. 50 : Orchestre viennois. — 19 h. 5 : Orchestre, airs d'opérettes. Orgues de cinéma. — 19 h. 30 : Informations — 19 h. 45 : Causerie de sir Arle Thomas. — 19 h. 50 : Marches militaires. — 20 h 15 et 20 h. 30 : Concert. — 20 h. 50 : Soli divers. — 21 h. : « Chimères et fantaisie radiophonique. — 21 h 35 : Orchestre de salon. — 21 h 40 : Concert sur « Les Mousquetaires au couvent » (Varney). — 22 h. 5 : Concert anglais. — 22 h. 35 : Informations. — 22 h. 50 : Extraits de films. — 23 h. : Jabb — 23 h. 15 : « Loin de toi », fantaisie radiophonique. — 23 h. 45 : Marches militaires — 24 h. : « Au Cavecu de minuit ». — 0 h 15 : Informations. — 0 h. 20 : Orchestre philharmonique.

LANGENBERG (455 m. 9. 100 kw.). — 5 h. 30 : Berlin. — 7 h. : Ephéméride. — 8 h. 45 : Pour la femme. — 9 h. : Informations. — 9 h 15 : Sketch populaire. — 9 h. 45 : Jardin d'enfants. — 11 h. : Musique légère. — 13 h. 15 : Kœnigswusterhausen. — 14 h. : Pour nos petits. — 15 h. : Pour la famille. — 15 h. 20 : Le monde et nous. — 17 h. : Francfort. — 19 h. 15 : Munich. — 19 h. 45 : Soirée variée. — 21 h. : Informations. — 21 h. 15 : Chronique olympique. — 21 h. 30 : Concert.

NATIONAL (1.500 mètres). — 10 h. 15 : Service du jour. — 10 h. 30 : Bulletin météorologique. — 11 h. : Gramophone. — 11 h. 45 : Gustin Maclean à l'orgue. — 12 h 30 : Charles Manning et son orchestre. — 13 h. 15 : Récital d'orgue par G. D. Cunningham. 14 h. : Gramophone. — 14 h. 50 : Récital de piano. — 15 h 15 : Le Bournemouth Municipal Orchestra. — 16 h. 45 : Quintette. — 17 h. 15 : Musique légère par « Les Confidentals ». — 18 h. : Nouvelles — 18 h. 30 : Les bases de la musique. Commémoration de Liszt. Chants par Parry Jones, ténor. — 19 h. 5 : Pour les fermiers seulement. — 19 h. 30 : Le B.B.C. Variety Orchestra et chœur, dans de la musique de Noël Coward et Jeanne Kern. — 20 h. 35 : Chant et violon. — 21 h. 30 : Nouvelles — 22 h : Variétés. — 22 h. 30 : Le B. B. C. Orchestra. — 23 h. 15 : Jack Payne et son orchestre.

LONDRES REGIONAL (342 m. 1, 50 kw.). — 10 h. 15 : Service du jour. — 10 h. 45 Cecil Chadwick à l'orgue. — 11 h. 15 : Concert — 13 h. 15 : John Reynders et son orchestre. — 13 h. 15 : Gramophone. — 14 h. : Concert. — 15 h. : Gramophone. — 15 h. 30 : Orchestre gallois. — 16 h. 15 : J. Berenska et son orchestre. — 17 h 15. L'heure enfantine. — 18 h. : Nouvelles — 18 h 30 : Musique de danse. — 19 h. 15 : Concert. — 20 h. 5 : Relais de Varsovie : Récital de musique de Chopin. — 23 h. 10 Musique de danse

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 6 h. 40 : Bulletin météorologique. Cours de culture physique. — 7 h. : Programme varié. — 7 h 25 : Journal parlé. — 7 h 40. Cours de culture physique. — 8 h. : Disques. — 8 h. 5 : Chronique de la journée — 12 h : Orchestre Max Alexys — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Concert. — 14 h. : Emission de la radiophonie scolaire — 17 h.: Danses. — 17 h. 30 : Musique de chambre de Beethoven. — 19 h. : Concert. — 19 h 30 : Journal parlé. — 20 h. : Orchestre. — 21 h. : Débat sur le voyage — 21 h. 30 : Orchestre. — 22 h. : Journal parlé. — 22 h. 10 : Joe Heyne and his Boys.

HILVERSUM I (1.875 m., 160 kw.). — 9 h. 40 : Emission religieuse. — 11 h. : « De Fleirfruiters ». — 14 h. 40 : Four for fantasia. — 17 h. 10 : L'orchestre de la VARA — 18 h. 55 : Le quatuor Guarneri. — 19 h. 55 : Radio-théâtre. — 21 h. 25 : L'orchestre Résidence. — 22 h. 45 : « De Bohemians ».

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 8 h 30 à 12 h. 40 : Concerts et cours. — 12 h 40 : Concert. — 13 h. 35 : Quintette — 15 h. 45 : Cours. — 17 h. 30. Le quart d'heure des dames et des demoiselles. — 17 h. 45 : Concert. — 18 h. 15 : Concert — 19 h. 30 : Courses hippiques françaises — 20 h. 15 : Quintette. — 20 h. 35 : Clôture des marchés américains. Après le bal, valse (Harris). — 20 h. 45 : Bach et Laverne au Lutucru Théâtre. — 21 h.: Music-hall Requiebros (Cassado). — 22 h. 35 : Récital de chant. — 23 h. 5 : Musique de danse.

Le gérant : EDMOND PARCAL

Imp du Journal de Roubaix 71 Grande-Rue

ETATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Bernard Antoine, rue J.-J.-Rousseau, 31. — Jules Smaille, rue de l'Epeule, 98. — René Wéquier, boulevard Industriel, 2. — Gérard Bécard, rue Bourdaloue, 19. — Jacqueline Breuke, rue de Flandre, 136. — Annie Perche, rue Dombeals, 34. — Henri Courtelle, rue Horace-Vernet, 45. — Micheline Sauvaget, rue Fragonard, 36.

LOCATION AUTOS luxe, Baptêmes, noces, etc. Delitte. 36 r Inkermann T 335.25 Rx 511

Publications de mariage. — Alexandre Plouvier, singueur, rue de Leuze, 57 et Jeanne Bogaert, tisserande, de Wattrelos (N.). — Alphonse Van Rockeghem, mécanicien, de Wasquehal (N.) et Suzanne Vanhulle, piquûrière, rue de la Conférence, cour Deboosère, 9. — Rémi Fourneau, entrepreneur de couvertures, rue Rollin, 58 et Marie Bourgois, s.p., rue de la Bondelle, 11.

Décès. — Henri Gauer, 62 ans, de Leers (N.). — Jean Desmet, 43 ans, rue Jacquard, cour Masurel, 10. — Georges Lebacheloy, 23 ans, de Wattrelos (N.). — Francine Stienne, 1 an, rue des Longues-Haies, 228. — Hermoine Rutin, veuve Hennneuse, 80 ans, place Sainte-Elisabeth, 136.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sebastopol Rx T 334.21 Org. compl. soirées 12

CROIX. — Naissances. — Jacqueline Fortris, rue des Ogiers, 177. — Gabriel Christian, rue des Ogiers, 177.

WASQUEHAL. — Naissance. — Gisèle Scarès, cité de Saint-Gobain, 4.

Publication de mariage. — Georges Dièrickx, mécanicien, Cité Laboureuse, 3 et Ariela Berger, bobineuse, à Croix.

TOURCOING. — Naissance. — Arlette Vergin, rue de la Latte, 148.

Publication de mariage. — Arthur Deschuytter, empaqueteur, rue de Normandie, 46 et Maria De Borggraeve, doubleuse, rue de Mons, 3.

Décès. — Elvire Bericha, 68 ans, veuve Charles Huart, rue du Chêne-Houpline 17. — Paul Castelin, 73 ans, lainier, rue de la Boule-d'Or, 40. — Pierre Decutter, 6 mois, rue de Saint-Blaise, 100. — Victorine Raisvin, 81 ans veuve Pierre Lardé, rue des Cinq-Voies, 2.

MOUVAUX. — Naissances. — Michel Mesnant, rue du Congo, 325. — Paul Truant, rue de Tourcoing, 20. — Annick Wauquiez, rue Vauban, 183. — Christine Flipo, 173, boulevard Carnot.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Publications de mariages. — Marcel Dhalluin, employé à Tourcoing, rue de Madagascar, 55 et Suzanne Nuyten, employée, rue de Tourcoing 331. — Oscar Merckaert, rattacheur et Clémence Loquet, piqûrière, rue du Chemin-Vert 1. — Henri Bracaval, cultivateur, à Wavrechain-sous-Denain et Raymonde Phalempin, s.p., rue du Dronckaert, 14.

HALLUIN. — Décès. — Hélène Desmet, 64 ans ménagère, rue de Bousbecque, 11 (Pellegrin).

Eczéma - Acné - Herpès
Furoncles - Prurigo
Varices - Ulcères

Rhumatismes - Goutte
Artério-sclérose et tous accidents rhumatismaux

Le Sang vicié ronge la Peau

Quand le sang vicié attaque la peau, sa malheureuse victime est en proie aux atroces démangeaisons et à toutes les souffrances qu'entraînent ces maladies : eczéma, psoriasis, sycosis, prurigo, herpès, zona, purpura, urticaire, etc... Si le vice sanguin se fixe sur la jambe, des varices apparaissent, souvent compliquées de phlébite ou d'ulcérations mettant l'os à nu. Dans d'autres cas, les jointures rongées par les poisons du sang réagissent par de l'arthrite goutteuse ou rhumatismale. Les déchets sanguins corrodent aussi les muscles, les nerfs, s'incrustent dans les artères, provoquant : maux de reins, sciatique, congestions, artério-sclérose, etc.

Mais le Dépuratif Richelet Intégral, qui purifie le sang de fond en comble, met vite fin à toutes ces misères. Ce puissant remède — l'expérience l'a prouvé des milliers de fois — efface plaies et ulcères sans laisser de trace et rend à la peau sa fraîcheur. Il calme les douleurs rhumatismales, désenfle les jambes des variqueux, et met fin aux misères de l'âge critique. Il écarte le spectre de l'artério-sclérose.

Une protection contre le cancer

Enfin, par les sels de magnésium qui, aujourd'hui, renforcent encore sa formule, le Dépuratif Richelet Intégral constitue une sûre protection contre le cancer et un complément efficace de tout traitement anticancéreux. Il accroît la vitalité générale, évite les accidents de la vieillesse précoce et du prostatisme. Il prolonge la vie.

En vente dans toutes les pharmacies. A défaut et pour tous renseignements, écrire aux Laboratoires L. Richelet, 6, rue de Belfort, Bayonne (B.-P.).

DÉPURATIF RICHELET Intégral

219

CAFÉS. — Le Havre, 14 janvier. — Clôture. — Tendance soutenue. — Ventes, 1.750 sacs — Janvier, 112.25, février, 112.25; mars, 115.25; avril, 116.00; mai, 118.25; juin, 119.25; juillet, 121.75; août, 122.50; septembre, 125.00; octobre, 125.50; novembre, 127.25; décembre, 127.75

SUCRES. — Paris, 14 janvier. — Clôture. — Tendance calme. — Courant, 168.50, 169.00, payés; prochain, 170.00, 170.50, payés; mars, 171.50, payé; 3 de février, 172.00, payé; 3 de mars, 173.50, 173.00; 3 d'avril, 173.50, 174.00, payés; disponible, cote officielle, 169.50.

Minot Frères 6, r. des Manneliers
LILLE - Tailleurs-Chemisiers Tél. 63.25
PARDESSUS et VETEMENTS HIVER pour Hommes Jeunes Gens et Enfants 25077

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mercredi 15 janvier 1936. — N° 42.

Vous avez ramené chez nous un inconnu, cet homme m'a insultée par d'inconvenantes provocations et, au lieu de me défendre comme vous le deviez, vous encouragiez ces insolences... et j'étais seule, la nuit, avec tous les deux ; j'ai dû m'enfuir, et sans le secours de M. Bonnières, je ne sais ce qui serait arrivé.

— Tu sais bien que je ne t'aurais pas fait de mal, je ne t'ai jamais frappée...

— Jamais ?...

— Enfin si je l'ai fait, je t'en demande pardon, et je te promets de ne pas recommencer.

— Pour fuir vos violences, j'ai dû venir ici, la nuit, accompagnée de M. Armand ; je suis pauvre, je n'ai que ma réputation pour tout bien, et il ne faudrait pas une seconde aventure comme celle-là pour la perdre à jamais. J'avais promis à ma mère de ne pas vous quitter, j'ai tenu ma promesse aussi longtemps que cela m'a été possible ; c'est vous-même qui m'avez contrainte à y manquer. Maintenant, c'est fini... je ne puis plus.

— Louise, reprit alors la misérable d'une voix suppliante, tu veux donc que ton vieux père meure de misère, tout seul, dans sa chaumière abandonnée, maudit et repoussé de tous, même de sa fille... Vois, je suis à genoux, à tes pieds, pour implorer ma grâce... Je te promets de ne plus boire, je te promets surtout de ne plus attirer personne dans notre pauvre maisonnette qui est si triste pour moi quand tu n'y es pas... Je t'en supplie, reviens, n'abandonne pas ton malheureux père... Je resterai là près de toi, je ferai tout ce que tu voudras, je t'obéirai...

— Vous m'avez promis cent fois de changer de vie, et dès le lendemain vous recommenciez.

— Cette fois, je tiendrai ma promesse, et si j'y manque, alors tu me quitteras pour toujours : mais reviens, je ne puis plus vivre seul, je suis trop malheureux, et si je suis condamné à vivre sans toi, ce soir j'irai me jeter dans la rivière... Tu seras la cause de ma mort.

Il supplia encore ainsi quelque temps; enfin, sa fille vaincue par ses prières, et faisant un suprême effort sur elle-même, finit par lui promettre de rentrer le soir même à la maisonnette du bois, et il s'en retourna vers sa chaumière, transporté de joie. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'en faisant à Louise les promesses qui avaient fini par lui arracher le consentement à ce qu'il désirait, il était sincère; et n'eût été sa haine pour Armand, il eût peut-être essayé de les tenir.

Quand le jeune fermier apprit la résolution de sa protégée, il en fut vivement contrarié ; mais il comprenait trop bien les motifs de dévouement filial qui l'avaient déterminée pour oser la blâmer. Il se promit seulement de surveiller Fauvergue d'assez prêt pour mettre Louise à l'abri de tout danger sérieux.

Bien souvent, le soir, et pendant les premières heures de la nuit, il prenait un prétexte pour sortir, et chaque fois il passait et repassait près de la maisonnette du bois. De fait, il ne vit et n'entendit jamais rien de suspect, et Louise doucement interrogée affirmait que son père se montrait réellement plus raisonnable qu'autrefois.

XII

COMBAT

Armand Bonnières n'était pas seul à rôder la nuit dans les rues et les sentiers du village d'Audincthun.

Nous avons dit que le petit Charles Vignet, recueilli par sa tante, avait d'abord été assez gravement malade ; quand il se releva, il était complètement changé ; d'enfant insouciant et léger qu'il était auparavant, il était devenu sombre, triste et taciturne, ses joues avaient pâli, et ses yeux qui s'étaient fortement creusés avaient pris un éclat extraordinaire ; au lieu d'aller jouer avec les petits compagnons de son âge, il se tenait à l'écart, paraissait les fuir, et passait une partie de ses journées à se promener le long des haies et des buissons, dont son regard inquiet semblait sonder les profondeurs.

Quand il eut plusieurs fois parcouru tous les recoins du village, il cessa tout à coup ses promenades solitaires, ne quittant plus la maison et restant constamment assis près du feu, rêveur et pensif. Puis, le soir venu, quand tous les domestiques et les ouvriers de la ferme s'étaient retirés, et que sa tante l'avait fait coucher, au lieu de s'endormir, il se levait sans bruit, remettait ses vêtements, et quand le silence l'avertissait que tout le monde dormait au logis, il ouvrait doucement la fenêtre de sa petite chambre, et se laissait glisser au dehors. Il traversait la prairie, contournait les haies du village, et allait se blottir dans un buisson d'épines qui poussait à quelques pas de la maison du cordonnier Rigaut.

Il restait là bien longtemps, des heures entières, quelquefois pendant la moitié de la nuit, l'oreille tendue, l'œil fixé sur la maison de son ennemi ; puis, il reprenait le même chemin, rentrait sans bruit et se couchait.

Ce manège durait depuis plus de trois semaines, et l'enfant prenait si bien ses précautions que personne, ni de la maison, ni du dehors, n'en avait le moindre soupçon. Un matin, Charles, qui venait de se lever plus tôt que l'habitude courut au-devant de sa tante pour l'embrasser ; celle-ci remarqua sur ses traits maladifs un air de satisfaction qu'elle n'était pas accoutumée à lui voir. Son regard n'avait plus cette langueur morbide et cette fixité inquiète qui l'avait si souvent peinée, sa petite taille s'était redressée, et une énergie fébrile semblait agiter tous ses membres.

— Ma tante, lui dit-il, sans aucun préambule, si quelqu'un connaissait les projets des chauffeurs, et savait qu'ils doivent attaquer une ferme la nuit suivant, à qui devrait-il s'adresser pour les faire prendre ?

— Mon enfant, tu sais que je n'aime pas te voir penser ainsi aux chauffeurs; tu en deviendras malade. Apprends ton catéchisme, mon petit Charles, tu feras mieux que de songer sans cesse à des choses qui ne sont pas de ton âge.

— Je vous en prie, ma tante, répondez à ma question, et je vous promets de faire ensuite tout ce que vous voudrez.

— Eh bien ! il faudrait... Ah ! dame ! je ne sais pas, moi... Il faudrait... prévenir... tout le monde.

— Et les chauffeurs le sauraient, ils ne viendraient pas, et on ne pourrait pas les prendre.

— C'est pourtant vrai... Ce pauvre chérubin, il a de l'esprit comme un ange. Voyons, il faudrait prévenir... les gendarmes, parbleu ! oui, c'est cela, les gendarmes.

— Où sont-ils les gendarmes ?

— Il y en a partout.

— Il n'y en a pas à Audincthun, ni à Manescamps.

— Ah ! tu me demandes des choses... Il en passe quelquefois ici.

— D'où viennent-ils ?

— Ah ! j'y suis, ils viennent de Fauquembergues.

— Et c'est loin, Fauquembergues ?

— Une bonne lieue.

— Merci, ma tante.

— Ah ça ! pourquoi toutes ces questions ? Tu ne sors jamais d'ici, tu ne peux pas avoir appris les projets des chauffeurs. Tu as rêvé, sans doute.

— Peut-être bien, ma tante... Oui, je rêve souvent de ces méchants hommes qui ont tué papa et maman, puis Rosine et Louis.

Sur ces mots, l'enfant se mit à sanglotter, puis se redressant tout à coup.

— Mais je les vengerai !...

— Allons, allons, fit la tante, les enfants de ton âge ne doivent pas avoir d'idées semblables. Viens déjeuner.

Charles se mit à table sans rien ajouter ; puis, son repas terminé, il alla reprendre au coin du feu sa place accoutumée.

La tante allait et venait, vaquant aux travaux de sa maison, et elle se disait :

— Ce pauvre enfant a été tellement frappé par le malheur de sa famille qu'il finira par en perdre la tête... le voilà plongé de nouveau dans ce morne silence dont rien ne peut l'arracher... J'ai bien peur pour lui...

Quant à Charles, il suivait sa pensée; profitant d'un moment d'absence de la fermière, il gagna sa chambre, sauta par la fenêtre, et disparut dans la prairie. Dans l'ignorance où il était de la direction à prendre, il marcha d'abord droit devant lui, à tout hasard ; puis ayant rencontré un ouvrier qui travaillait dans son champ, il lui demanda le chemin qu'il devait prendre pour aller à Fauquembergues ; et une heure après, il entrait à la gendarmerie.

Un homme traversait la cour. Charles alla droit à lui, et lui demanda :

— Vous êtes gendarme ?

— Tu le vois bien ! fit celui-ci en souriant. Veux-tu que je te mette en prison ?

— Oh ! non, Monsieur, je suis venu...

(A suivre).

AVIS DE SOCIETES PUBLICATIONS

Crédit Commercial de France
SOCIETE ANONYME
Au capital de 200.000.000 de francs
Siège social : à PARIS, rue Lafayette, n° 20

REDUCTION DE CAPITAL

I. — Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme du Crédit Commercial de France au capital d'alors 210.000.000 de francs, divisé en 420.000 actions de 500 francs chacune, ayant son siège à Paris, rue Lafayette, n° 20, en date du 2 mai 1935 (dont copie du procès-verbal est demeurée annexée au procès-verbal de la délibération authentique du Conseil d'administration ci-après énoncée), ladite assemblée qui réunissait plus de la moitié du capital social, après avoir constaté qu'une précédente assemblée, tenue le 8 avril 1935, n'avait pu délibérer faute de réunir le quorum légal a. à l'unanimité :

1° Autorisé le Conseil d'administration à acheter en Bourse pour le compte de la Société, 20.000 actions de ladite Société, portant jouissance courante lors de l'achat;

2° Décidé que, par suite et en conséquence de l'annulation des 20.000 actions, l'article 7 des statuts serait modifié :

3° Conféré au Conseil d'administration tous les pouvoirs nécessaires pour exécuter les décisions ci-dessus et pour constater par une déclaration notariée la réduction du capital de 210.000.000 de francs à 200.000.000 de francs, ainsi que la modification apportée à l'article 7 des statuts ;

4° Décidé d'apporter diverses modifications à l'article 37 des statuts ;

5° Et donné tous pouvoirs pour faire les publications prescrites par la loi.

II. — Aux termes d'une délibération en la forme authentique du Conseil d'administration de la Société du Crédit Commercial de France, susnommée, dressée par Me Guy CONSTANTIN, notaire à Paris, le 19 décembre 1935, ledit Conseil d'administration a. à l'unanimité :

1° Constaté que 20.000 actions du Crédit Commercial de France, dont l'achat avait été autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 1935, avaient été acquises pour le compte de la Société, à la Bourse de Paris, du 27 mai au 14 décembre 1935, et que les titres des actions ainsi acquises avaient été annulés.

Constaté en conséquence que le capital social, qui était de 210.000.000 de francs divisé en 420.000 actions de 500 francs chacune, était réduit à 200.000.000 de francs divisé en 400.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Décidé, en outre, qu'il ne serait pas délivré de nouveaux titres de 400.000 actions subsistantes, mais que les titres desdites 400.000 actions seraient frappés d'une estampille portant cette mention « Capital réduit à 200.000.000 » de francs suivant décision » de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 1935 »

2° Constaté que, par suite de la réalisation définitive de la diminution du capital, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 1935, les modifications apportées par cette assemblée aux articles 7 et 37 des statuts, devenaient définitives, lesquels articles sont maintenant ainsi rédigés :

ARTICLE 7.

« Le capital social est fixé » à 200.000.000 de francs et » divisé en 400.000 actions de » 500 francs chacune.

» Il pourra être porté » etc... ».

(Le reste sans changement).

ARTICLE 37

Le deuxième paragraphe de cet article est modifié comme suit :

« Chaque membre de l'assemblée a autant de voix » qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. »

(Le reste sans changement).

3° Et donné tous pouvoirs pour faire les dépôts et publications légales.

Expédition de la délibération authentique du Conseil d'administration, du 19 décembre 1935, et du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 1935, a été déposée au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine et au greffe de la Justice de Paix du 8e arrondissement de Paris, le 10 janvier 1936.

Pareil dépôt a été effectué dans les délais prescrits par la loi de chacun des greffes des Tribunaux de Commerce et de Justices de Paix dans le ressort desquels existent des succursales, agences ou bureaux permanents du Crédit Commercial de France et spécialement au Greffe du Tribunal de Commerce de Lille, au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix, au Greffe du Tribunal de Commerce de Tourcoing, au Greffe de la Justice de Paix du quatrième arrondissement de Lille, au Greffe de la Justice de Paix d'Armentières, au Greffe de la Justice de Paix des Cantons Est et Ouest de Roubaix, au Greffe de la Justice de Paix du Canton Sud de Tourcoing, le 11 janvier 1936, en raison de la succursale et des Agences du Crédit Commercial de France, existant dans les villes de Lille, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

Pour extrait et mention.
45903d Guy CONSTANTIN

Commandites Prêts Associations

DISPOSANT D'UNE SOMME DE 40 A 50.000 FRANCS
Que m'offrez-vous ?
Ecrire H.W. au journal 146356

CESSIONS

Suivant acte reçu par Maître Paul FONTAINE, notaire à Roubaix, soussigné, le quatre janvier 1936 « Enregistré à Roubaix A.C. vol. 338 bis f° 78 n° 287, le neuf janvier 1936 »,

M. Benoit MARCKER-ROUSSEL, cultivateur, demeurant à Roubaix, rue de Maubeuge, n° 93, a vendu à M. Maurice KRABANSKY - VANCOILLIE, cultivateur, demeurant à Bondues, Chemin du Beau-Séjour,

LE FONDS DE COMMERCE de laiterie qu'il exploitait à Mouvaux, rue de Roubaix, n° 174.

Opositions en l'étude de Me Emile DEGRELLE, huissier à Tourcoing, rue de Tournai n° 107.

Pour première insertion.
695 (Signé) FONTAINE.

Etude de Me Louis POISSONNIER, Docteur en droit, Notaire à Roubaix.

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte reçu par Me Louis POISSONNIER, notaire à Roubaix, le 31 décembre 1935, enregistré à Roubaix « A.C. » volume 338 bis folio 78 case 284, le 9 janvier 1936, Monsieur René Léon Robert Duburcq, employé de commerce, Monsieur Georges Eugène Hippolite Duburcq employé de commerce, et Mademoiselle Denise Eugénie Anne Duburcq, sans profession, tous trois demeurant à Roubaix, ont cédé à Madame Virginie Autem, sans profession, demeurant à Roubaix, veuve de Monsieur Robert Alfred Joseph Duburcq tous leurs droits dans un fonds de commerce de négociant en tissus exploité à Roubaix, rue Nain, 53, ensemble la clientèle, l'achalandage, et les matériel et objets mobiliers pour Madame veuve Duburcq être propriétaire du tout.

« Domicile élu à Roubaix, rue Nain, 53, où les oppositions seront reçues dans les dix jours qui suivront la seconde insertion ».

Pour première insertion.
695 (Signé) L. Poissonnier.

Etude de Me Georges DEBOSQUE Docteur en droit Notaire à Tourcoing

ATTRIBUTION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me DEBOSQUE, notaire à Tourcoing, le 6 janvier 1936, enregistré à Tourcoing (A.C.) le 9, même mois, vol. 401 B, f° 60, c° 250, contenant la liquidation et le partage de la communauté ayant existé entre M. Fernand INGLEBERT, entrepreneur de couverture et plomberie, demeurant à Tourcoing, 39, rue de la Boule-d'Or, et Madame Amélie SAINTELMANN, son épouse, dissoute par suite de la séparation de corps et de biens prononcée entre eux, il a été attribué à M. Fernand INGL